

TRANSFORMATON D'UNE SA EN SARL

Documents pour la société

- 1 ex. **enregistré** (auprès du centre des impôts) du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire ayant décidée la modification
- 1 ex. des statuts mis à jour certifié conforme par les représentants légaux
- 1 ex. du **journal d'annonces légales** ou une attestation du journal mentionnant le texte et la date de parution
- Dépôt du dossier par un **mandataire** : [joindre le pouvoir](#)

Document pour les membres de la société

Pour le ou les gérants (si ce sont des personnes différentes des anciens dirigeants légaux de la SA) :

- Copie de la carte d'identité ou du Passeport en cours de validité
- [Attestation de non condamnation pénale](#)

Formulaire :

[Formulaire M2](#) téléchargeable dûment complété et signé (signer séparément les 2 feuillets) à joindre au dossier
(*sauf en cas de prestation Rendez-vous*)

Coût de la formalité

Frais du Greffe : 216.50 € payable uniquement par **chèque** libellé à l'ordre du **Tribunal de Commerce**

Prestation CFE : 70 € à l'ordre de la CCI de la Marne
(*prestation non assujettie à la TVA – article 295B du code général des impôts*)

Contact : sur rendez-vous

**CCIT DE LA MARNE
CFE**

SITE de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
(arrondissements de Châlons-en-Champagne,
Vitry-le-François, Sainte-Ménéhould)
42 rue Grande Etape – CS 90533
51010 Châlons-en-Champagne Cedex

SITE de REIMS
(arrondissements de Reims et Epernay)
5 rue des Marmouzets – CS 60025
51070 Reims Cedex

Tél : 03 26 50 62 05
cfe@marne.cci.fr